

# Du développement durable à la transition écologique

—→ *stratégies et pratiques en culture*

Dans le cadre du séminaire organisé par Culture Montréal et la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux HEC Montréal

Le vendredi  
24 novembre 2023

Rédigé par Jules Bonnet,  
en collaboration  
avec André Courchesne

# Remerciements

---

Nous remercions Jasmine Catudal, en tant que représentante du comité *Outils* de la commission *culture et transition écologique* de Culture Montréal et directrice des formations d'Écoscéno, pour ses commentaires et ses lectures attentives.

Pour leurs contributions et leurs relectures, nous tenons à remercier :

- Pablo Maneyrol de la TOHU;
- Martine Couillard et Caroline Truchon du Musée McCord Stewart;
- Lola Baraldi de MUTEK;
- Geneviève Cadieux-Langlois de *L'imprimerie centre d'artistes*;
- Thomas Grégoire du FestiVoix.

Pour leurs supervisions dans ce travail, nous remercions Emmanuelle Hébert, directrice générale de Culture Montréal et Pierre-François Sempéré, directeur du développement stratégique et politique de Culture Montréal.

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>1. Mise en contexte</b>	<b>4</b>
<b>2. Glossaire introductif</b>	<b>5</b>
<b>3. Historique succinct en culture : de l'apparition du développement durable à l'avènement d'une transition écologique structurée</b>	<b>7</b>
a. Les prémices d'un développement voulu durable	7
b. Les réponses structurées de développement durable en culture	9
c. Un constat partagé mais des initiatives dispersées	11
<b>4. Principales stratégies environnementales en culture</b>	<b>13</b>
a. Stratégie de réduction à la source : l'exemple du FestiVoix à Trois-Rivières	13
b. Stratégie de réduction de l'énergie consommée, de remplacement d'outils et de fournisseurs, ou de compensation carbone : l'exemple de MUTEK	15
c. Stratégie en vue de changer le cycle de vie : l'exemple de L'imprimerie centre d'artistes	17
d. Stratégie de conception, création et production écoresponsable : les exemples d'Écoscéno et de la Remise	18
e. Stratégie d'immobilisation écoefficiente : l'exemple de la TOHU	20
f. Stratégie environnementale, sociale et culturelle : l'exemple du Musée McCord Stewart	21
g. Stratégie de sobriété énergétique : l'exemple du cirque avec Acting for Climate et Barcode	22
<b>5. Les principales étapes dans la rédaction d'un plan de développement durable</b>	<b>23</b>
<b>6. En conclusion, ouvrir les réflexions</b>	<b>24</b>
a. Penser le développement durable comme un métaréférentiel	24
b. L'avènement d'une dissonance cognitive : encourager les tournées tout en prônant une sobriété énergétique inévitable	25
c. De la transition écologique à la transition socioécologique : un changement systémique, mais jusqu'où ?	26
d. Quelle place donner à l'innovation ?	27
<b>7. Annexes</b>	<b>28</b>
<b>8. Bibliographie</b>	<b>33</b>

# 1. Mise en contexte

---

En 2023, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) a effectué une annonce importante sur ses critères d'évaluation pour les organismes soutenus à la mission. À partir de février 2024, ces organismes devront s'engager à « adopter un plan d'action en matière de développement durable incluant une composante écoresponsable ». Il est grandement probable que le Conseil des arts de Montréal lui emboîte le pas dans les prochains mois et il reste d'ailleurs possible d'anticiper que d'autres bailleurs de fonds publics, privés et fondations exigeront de leurs partenaires culturels des engagements en ce sens.

C'est pourquoi Culture Montréal, en collaboration avec la Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC Montréal, a souhaité organiser un séminaire afin de proposer aux participants des retours d'expériences, des expertises et des stratégies sur le sujet.

À travers sa commission permanente *culture et transition écologique*, Culture Montréal souhaite donner un espace de dialogue et d'échanges essentiels afin d'évoquer des sujets complexes mais primordiaux tels que la place de la transition écologique dans le quotidien des organismes culturels.<sup>1</sup> À savoir, comment innover dans le domaine? Comment concilier certains impératifs écologiques avec les réalités spécifiques aux modèles d'affaires et processus de création, production et diffusion? Comment faciliter une plus grande implication du secteur culturel dans ce combat de longue haleine afin d'accroître sa résilience? Comment contribuer à un changement de comportement pour que les gestes posés ne soient pas uniquement perçus comme une responsabilité, par ailleurs relative en comparaison à d'autres secteurs, mais aussi comme des gestes proactifs pour diminuer sa vulnérabilité face aux impacts des changements climatiques?

**En d'autres termes, comment mettre en place un plan de développement durable? Quelles sont les premières mesures à initier? Quelles stratégies peuvent être envisagées pour réduire son impact? Quelles leçons pouvons-nous apprendre de celles et ceux qui ont déjà initié une démarche en ce sens?**

Il s'agit donc d'une occasion en or pour discuter des stratégies de développement durable des organismes artistiques. Une occasion également parfaite pour penser ensemble les objectifs qu'on souhaite viser, les stratégies qu'on souhaite porter et les moyens qu'on peut mettre en place.

---

1. À titre indicatif, l'organisme vient de publier un avis sur l'économie circulaire et la culture.

## 2. Glossaire introductif

---

Afin de bien saisir les concepts en jeu, voici un glossaire des termes qui seront abordés dans le document et durant le séminaire.<sup>2</sup>

**Agenda 21\*** : Programme international de mise en œuvre du développement durable pour le 21<sup>e</sup> siècle, adopté par 173 chefs d'État lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Avec ses 40 chapitres, ce programme global décrit les domaines où le développement durable doit s'appliquer.

**Carboneutralité\*** : Condition idéale à atteindre dans une démarche écologiquement responsable, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et à compenser celles qui n'ont pu être réduites.

**Cycle de vie\*** : Ensemble des étapes de la vie d'un produit, d'un procédé ou d'un service. Les étapes sont, par exemple, l'extraction et la transformation des matières premières, la fabrication, l'emballage, la distribution, l'utilisation et la fin de vie. Son analyse permet de déterminer et mesurer les impacts environnementaux, les conséquences sociales ou les coûts d'un produit ou d'un procédé tout au long de son cycle de vie.

**Décroissance\*** : Concept prônant une diminution et une réduction équitable de la production économique et de la consommation de ressources dans une perspective d'amélioration du bien-être et des conditions écologiques à l'échelle globale et à long terme. La décroissance ne cherche pas qu'à réduire. Elle cherche à compenser la diminution de la consommation et de la production matérielle par une augmentation de la qualité de vie par l'intermédiaire des dimensions socioqualitatives du bien-être, telles que la multiplication des liens sociaux, la résilience des communautés, etc.<sup>3</sup>

**Développement durable\*** : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

**Écoconception\*** : Conception de produits ou de procédés caractérisée par le souci de réduire ou de prévenir les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

---

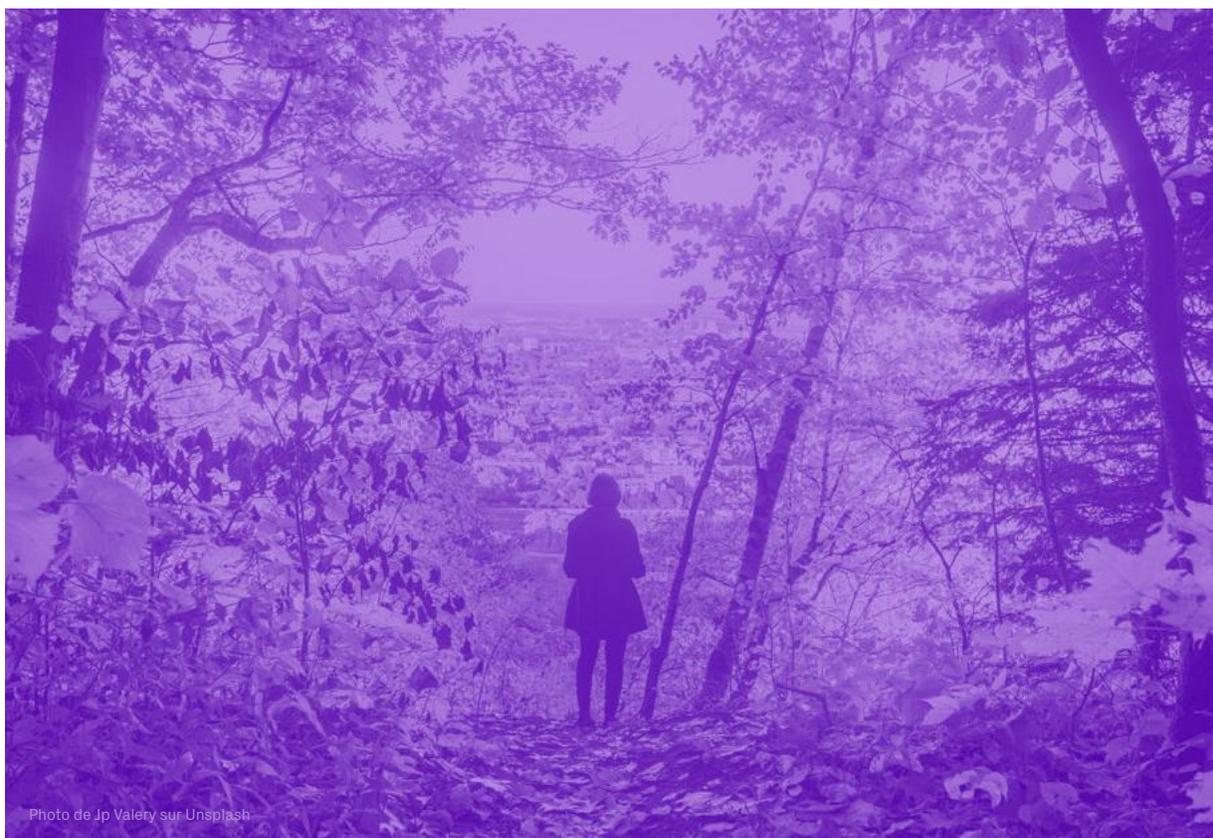
2. Les définitions proposées par le glossaire sont, sauf mention contraire, issues du lexique du vocabulaire du développement durable, proposé par l'Office québécois de la langue française.

3. Définition issue de Kallis et Schneider, citée par Kirchner, 2010 : 544.

**Écoresponsabilité\*** : Ensemble de comportements qui s’inscrivent dans une perspective de développement durable.<sup>4</sup> Renvoie également aux comportements ou activités qui tiennent compte des principes de respect à long terme de l’environnement physique, social et économique.<sup>5</sup>

**Sobriété\*** : Ensemble des mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d’éviter l’utilisation d’énergie, de matériaux, de terres et d’eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le cadre des limites planétaires.<sup>6</sup>

**Transition socioécologique\*** : Processus de transformation en profondeur, multidimensionnel et à long terme, par lequel le système dominant se transforme en adoptant des modes de production et de consommation plus durables.<sup>7</sup> Ce concept repose sur des expérimentations s’appuyant sur le lien social et sur des formes d’économies plus collaboratives.



- 
4. Définition issue du ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : [https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/cadre\\_gestion.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/cadre_gestion.htm)
  5. Définition issue de l’OQLF.
  6. Définition issue du 6<sup>e</sup> rapport du GIEC disponible ici : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-3/>
  7. Définition issue de Markard et al., 2012, p. 956.

### 3. Historique succinct en culture : de l'apparition du développement durable à l'avènement d'une transition écologique structurée

---

#### a. Les prémices d'un développement voulu durable

En 1972, le groupe de réflexion du Club de Rome publie le **rapport Meadows**. Pour la première fois de l'histoire, un regroupement d'experts fait état des risques que représente la course à la croissance économique pour l'environnement. Le rapport sonnait l'alarme notamment sur l'appauvrissement des ressources naturelles devant leurs exploitations incontrôlées. En d'autres termes, il s'agissait de mettre en avant les « limites à la croissance ».<sup>8</sup>

**Le saviez-vous ? Les limites à la croissance sont mesurées chaque année à l'aide du jour du dépassement.**

En 2023, le jour du dépassement pour la Terre avait été observé le 2 août 2023. Cette date s'avancait même au 13 mars pour le Canada.<sup>9</sup> En d'autres termes, l'ensemble des ressources disponibles sur Terre pour l'année 2023 ont été épuisées dès le 2 août, quatre mois avant la fin de l'année. Cette donnée reflète concrètement l'échec porté collectivement face à l'épuisement des ressources et à l'impasse de proposer un développement des nations s'inscrivant dans une perspective durable.

Le rapport du Club de Rome a été suivi, en 1987, soit dix ans avant les accords de Kyoto, par le **rapport Brundtland** qui soulignait déjà l'importance de réduire l'empreinte carbone, et ce, également dans le domaine des arts et de la culture. Ce rapport a également donné une définition claire du développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre

---

8. Maxime Coutier, « Le rapport Meadows, un avertissement ignoré sur les limites de la croissance », émission Aujourd'hui l'Histoire diffusée sur les ondes de Radio-Canada le 23 janvier 2020.

9. Calculs par pays effectués par l'ONG *Global Footprint Network* en 2023.

aux leurs » (Brundtland, 1987 : 43). Ce dernier repose sur trois piliers principaux : le social, l'économie et l'environnement, ces trois entités travaillant en collaboration sans se développer au détriment des autres. La culture est alors intégrée au pilier social.

Il faudra attendre la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable de 1992** pour que l'ONU réunie à Rio de Janeiro enjoigne les États à concilier développement économique et respect des écosystèmes environnementaux. Le développement durable est alors perçu comme « une avenue incontournable pour assurer le bien-être des communautés humaines et la préservation des écosystèmes qui entretiennent la vie ».<sup>10</sup>

En 2015, l'événement majeur qui lui a succédé fut la COP21 de Paris où, répondant aux appels à l'action du **Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat** (GIEC), 196 parties concluent un accord historique, soit de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels ».<sup>11</sup>

Toutefois, un récent rapport tire – une fois de plus – la sonnette d'alarme : seulement 15 % des objectifs des accords de Paris sont en voie d'être réalisés.<sup>12</sup> Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré en 2023 que « l'effondrement climatique a commencé », en pointant du doigt une « réponse mondiale [qui] est loin d'être à la hauteur » tout en soulignant que « le monde accuse un terrible retard ».<sup>13</sup>

En effet, la multiplication des événements climatiques extrêmes montre l'ampleur du retard à agir : un Canadien émet en moyenne 17,9 tonnes de CO<sup>2</sup> par an, là où un respect des accords de Paris requerrait de ne pas dépasser 2 tonnes de CO<sup>2</sup> par an.<sup>14</sup>

Néanmoins, la pertinence même des approches relatives au développement durable ne fait pas l'unanimité. En effet, des chercheurs remettent en question le fait qu'un développement puisse être durable. Le développement, tel qu'entendu dans la grande majorité des sociétés occidentales, possède une connotation économique, directement rattachée à la croissance, au progrès et à l'extraction des matières premières. Certains penseurs pointent alors du doigt l'antinomie qui relie ces deux notions de « développement » et de « durabilité » d'un système qui ne respecte pas les limites planétaires.

Une fois ce décor posé, il est pertinent de se pencher sur l'avènement du développement durable dans le domaine des arts et de la culture : comment cette conscientisation globale pourrait changer la manière de concevoir la création, la production et la diffusion des arts et de la culture ?

---

10. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm>

11. <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

12. Rapport produit par *United in Science* publié en collaboration avec l'Organisation Météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat et dix-huit autres organisations.

13. Site des Nations Unies (2023), « L'effondrement climatique a commencé, alerte le chef de l'ONU » paru le 6 septembre 2023.

14. Shields, Alexandre (2022). « Le Canada demeure un cancre climatique des pays développés » dans *Le Devoir* du 16 novembre 2022.

## b. Les réponses structurées de développement durable en culture

Bien que de nombreuses organisations culturelles aient intégré à leur échelle des gestes écoresponsables, c'est en Angleterre que les premières actions structurées vers une création et une diffusion plus écoresponsable de la culture sont apparues. L'organisme *Julie's Bicycle* a effectué de nombreux rapports, études et activités de lobbying afin de porter cette voie auprès des décideurs publics. Et cela a fonctionné : le Conseil des arts de l'Angleterre a été l'un des premiers à « inclure un critère environnemental dans son programme de subventions de base ». <sup>15</sup>

### Les gestionnaires culturel(le)s s'engagent pour le développement durable, mais saviez-vous pourquoi ?

En 2019, le Conseil des arts d'Angleterre a publié une étude sur les quatre raisons principales pour lesquelles les gestionnaires culturels décidaient d'engager leurs organismes dans des processus de développement durable : alors que la quasi-totalité des gestionnaires le font pour refléter des valeurs personnelles (81 %), d'autres mettent en avant des valeurs sociales (77 %) suivies par des valeurs utilitaires et économiques (66 %) et des valeurs de réputation (50 %).

Quelles que soient leurs motivations, les gestionnaires culturels anglais ainsi que leur Conseil des arts ont décidé de passer à l'action.

Outre l'introduction de changements dans la création et la production artistique, la contribution des arts et de la culture peut aussi être envisagée sur le plan plus large de la sensibilisation sociale. Les travaux de Duxbury et coll. en 2017 ont d'ailleurs mis en lumière comment les artistes peuvent devenir des éducateurs et des porte-voix des pratiques écologistes dans la société : la culture peut participer à un monde plus durable grâce aux contenus qu'elle porte auprès de ses publics. Ce que plusieurs artistes et organisations font déjà depuis longtemps.

En 2011, le ministère de la Culture et des Communications du Québec reconnaît d'ailleurs que la « culture est considérée comme une composante transversale majeure du développement durable, intégrée à sa dimension sociale, économique et

15. Pulido C., Ravanans P. et Courchesne A. (2022), « Passer de la parole aux actes en écologie : La gestion des arts et de la culture dans une ère de développement durable », paru au printemps 2022 dans *International Journal of Arts Management*, vol. 24 #3, p 1.

environnementale ». <sup>16</sup> L'adoption de l'Agenda 21 de la culture recommande alors trois nouveaux principes : la préservation de la diversité culturelle, l'utilisation durable des ressources culturelles et la créativité et l'innovation. <sup>17</sup>

En 2015, le Ministère adopte un processus interne de prise en compte des enjeux de durabilité dans ses programmes de subventions, ainsi que ses politiques et stratégies centrales, afin de placer la notion de développement durable dans une perspective transversale et structurante.

En France, le *think tank* The Shift Project a été un des pionniers en termes de quantification des émissions de GES dans le milieu des arts et de la culture. Ses rapports sur le sujet posent des constats scientifiques précis et proposent des mesures concrètes secteurs par secteurs, ambitieuses et parfois confrontantes. <sup>18</sup> Il est intéressant de souligner qu'aucune étude similaire de mesure du poids carbone GES que représente le secteur culturel n'a été effectué ici, au Québec.

En juillet 2021, le G20 des ministères de la Culture marque une nouvelle étape dans le processus. Dans un contexte de pandémie mondiale où la culture a subi de nombreux traumatismes, celle-ci est présentée comme un levier indéniable de la relance économique et sociale. Cinq piliers sont alors énoncés afin de dresser des orientations pertinentes, dans lesquelles le réchauffement climatique sera explicitement mis en avant.

À Montréal, une mobilisation grandissante du milieu culturel a débouché le 11 novembre 2021 à l'organisation par Culture Montréal du forum « Culture et environnement : vers une alliance durable ». Ce forum avait pour objectif d'inscrire les arts et la culture dans les réflexions autour de la COP26 et des enjeux écologiques, ainsi que de mobiliser les acteurs culturels et environnementaux autour de cet enjeu majeur. Ce forum constituait une première grande étape dans le rapprochement entre les secteurs culturels et environnementaux dans la lutte contre les changements climatiques. En plus des échanges et des réflexions tout au long de la journée sur un certain nombre d'enjeux en lien avec la transition écologique, ce rassemblement a été l'occasion pour plusieurs partenaires de démontrer leur volonté de s'engager par l'entremise d'annonces concrètes dédiées au milieu culturel. Culture Montréal a fait l'annonce de la création d'une nouvelle commission permanente *culture et transition écologique* afin de créer un tout premier espace de concertation et de collaboration entre les acteurs culturels et environnementaux.

---

16. Page du site Internet du ministère de la Culture et des Communications consacrée au développement durable <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3D5891.html>

17. Publications du ministère de la Culture et des Communications consacrées à l'Agenda 21 : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3d3355-5.html>

18. Rapport The Shift Project (2021). *Décarbonons la culture!*, Rapport final publié en novembre 2021, Paris, France.

## c. Un constat partagé mais des initiatives dispersées

Bien que certains organismes aient pleinement pris à bras le corps ces enjeux en reconnaissant le rôle qui leur incombait, force est de constater que les stratégies mises en place restent éparses et ponctuelles.

Dans un récent rapport, la firme Hill Strategies a conclu, qu'au Canada, « les organismes culturels, patrimoniaux et de divertissement sont engagés dans un processus de conscientisation écologique, mais que peu d'entre eux se sont équipés de politique écrite ou de mesure de leur empreinte carbone ».<sup>19</sup>

À la lecture de cette étude, on peut observer que, bien que près de la moitié des organismes canadiens interrogés disent réduire leurs déchets (41 %) et le tiers leur consommation d'énergie et d'eau (35 %), seuls 6 % agissent dans le cadre d'une politique de développement durable écrite et portée par leurs équipes. Voici une synthèse des pratiques environnementales des organismes culturels canadiens en 2022 :



19. Traduction libre de Hill, Kelly (2022), *Environmental practices of arts, heritage and entertainment organizations and businesses*, paru le 20 septembre 2022, Hill Strategies.

Dans les barrières invoquées par les organismes culturels pour expliquer leur retard, on retrouve le manque de ressources financières (35 %), la pénurie de main d'œuvre (29 %) ou encore la peur d'augmenter le prix des billets (24 %).



Bien que « les arts, le patrimoine et le divertissement [soient] au-dessus des moyennes des organisations canadiennes dans leur ensemble »<sup>20</sup>, des stratégies peuvent indéniablement être davantage développées et répandues afin d'en accroître leur portée.

Maintenant que nous avons effectué un panorama sommaire du développement durable en culture, il serait intéressant d'énumérer différentes stratégies concrètes mises en place par des organisations culturelles. Notre objectif est de mettre en lumière l'amplitude et la diversité des stratégies existantes qui touchent divers échelons de la culture, de la production à la diffusion, en passant par les immobilisations.

20. Hill, Kelly (2022), *Environmental practices of arts, heritage and entertainment organizations and businesses*, paru le 20 septembre 2022, Hill Strategies.

## 4. Principales stratégies environnementales en culture

---

Comme nous l'avons vu dans le glossaire, l'écoresponsabilité peut être définie comme « la qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité, qui tient compte du principe de respect à long terme, de l'environnement physique, social et économique ». <sup>21</sup> Ce concept renvoie indéniablement à l'utilisation des ressources au regard de leur rareté. Toutefois, cette stratégie peut aller au-delà de la notion de ressource et porter une vision systémique et englobante.

Ainsi, l'instauration de pratiques durables peut toucher différentes facettes de la production artistique : la création, la production, la diffusion, l'infrastructure, les opérations régulières, etc. Cela suppose, pour les organismes, de comprendre les concepts du développement durable, de se former en écoconception, en écoresponsabilité et en économie circulaire, de bien connaître leur impact environnemental actuel <sup>22</sup>, ainsi que d'avoir un bon aperçu des ressources disponibles et mobilisables afin d'atteindre un objectif donné et précis. Et, tout cela, en étant capable de se situer dans les tendances du développement durable pour assurer une cohérence entre les valeurs et les actions de leur organisme.

Dans ce sens, la mise en place d'une politique de développement durable peut toucher différents processus artistiques et différents champs d'activité de l'organisme culturel. Parmi toutes les stratégies possibles, nous avons retenu sept d'entre elles. Pour chacune d'elles, une définition sera fournie ainsi qu'une description des activités d'un organisme culturel québécois, à titre d'exemple.

### a. Stratégie de réduction à la source : l'exemple du FestiVoix à Trois-Rivières

Dans le cadre d'une politique de développement durable, les organismes culturels peuvent d'abord adopter une approche dite « écoresponsable » de réduction à la source.

Un des exemples que l'on peut mobiliser afin d'illustrer cette stratégie est celui du FestiVoix de Trois-Rivières.

Dans le cycle création-production-diffusion, les festivals arrivent souvent au bout de la chaîne artistique. La création et la production ayant été faites, l'impact environnemental d'un festival dans la diffusion reste considérable. Le transport des artistes et

---

21. Méthot, Kim (2021) « L'écoresponsabilité, une notion facile à intégrer », site internet du *Jour de la Terre*, publié le 11 mai 2021.

22. Le Conseil québécois des événements écoresponsables rend disponibles les outils Créative Green pour cette mesure.

des spectateurs, la production de déchets ainsi que la consommation d'énergie font des festivals un des grands émetteurs de GES dans le milieu culturel. Ainsi, un rapport du groupe de recherche *Shift Project* place le transport comme la principale source d'émission de GES lors des festivals.<sup>23</sup>

Créateur de rencontres artistiques depuis plus de 30 ans, le FestiVoix offre une diversité musicale et culturelle accessible, tout en valorisant la ville de Trois-Rivières et son patrimoine.

Conscient de l'impact environnemental d'un événement d'envergure, le FestiVoix s'implique activement dans le développement durable depuis plus de 15 ans à travers des actions environnementales concrètes et des opérations de sensibilisation afin de diminuer son empreinte écologique, de proposer des alternatives durables pour les festivaliers, de les sensibiliser aux pratiques durables et de contribuer à la vitalité de la région.<sup>24</sup>

Chaque année, des dizaines de milliers de festivaliers des quatre coins du Québec et de l'extérieur viennent vivre l'expérience FestiVoix (57,4 % des festivaliers provenaient de l'extérieur de Trois-Rivières en 2023). Offrir des alternatives durables de transport pour se rendre et se déplacer sur les différents sites est donc prioritaire pour l'organisation.

Depuis plusieurs années, le FestiVoix collabore avec la Société de transport de Trois-Rivières pour offrir le transport en commun à moindre coût durant l'événement. Plus de 11 080 festivaliers ont utilisé les navettes de la STTR en 2022. Plusieurs moyens de transport écoresponsables sont également mis à la disposition des festivaliers gratuitement, comme des vélos-taxis, des navettes électriques, un parc à vélos et plus encore.

Depuis 2022, l'organisation compense la totalité des GES générés en déplacements par l'événement ainsi que par les artistes via la plateforme du Marché volontaire du carbone d'Éclaire, un fonds entièrement dédié à la protection environnementale de la région de la Mauricie. L'organisation encourage également ses festivaliers et ses partenaires à compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre liées à leurs déplacements via un formulaire en ligne.

La gestion des matières résiduelles étant un des plus grands défis de l'organisation, le FestiVoix a adopté des pratiques efficaces afin de s'assurer d'un tri et d'un recyclage optimal par la mise en place d'une escouade verte d'une dizaine de personnes dédiées au tri des déchets et à la sensibilisation des festivaliers.

Depuis 2021, des stations d'eau ont également été ajoutées aux entrées des sites. Plus de 2 440 litres d'eau ont été distribués en 2023, évitant ainsi la production de 4 880 bouteilles en plastique de 250 ml.<sup>25</sup>

Lors de la dernière édition, tous les verres de plastique à usage unique ont été remplacés par des verres réutilisables : 13 266 verres réutilisables ont été utilisés en 2023.

---

23. The Shift Project (2021). *Décarbonons la culture!*, Rapport final publié en novembre 2021, Paris, France.

24. Le festival a mis en place une politique de développement durable : <https://festivoix.com/wp-content/uploads/2023/06/FEST2023-Politique-de-developpement-durable-VF.pdf>

25. Issu du document de présentation de FestiVoix : <https://festivoix.com/fr/wp-content/uploads/2023/03/FEST2023-Document-de-presentation-vf-web.pdf>

Enfin, le festival souligne que 80 % des achats et locations effectués pour son édition 2019 provenaient d'entreprises locales, une autre démarche concrète diminuant l'empreinte carbone de l'événement.

Pour le FestiVoix, le développement durable est une philosophie de vie qui se poursuit tout au long de l'année et pas seulement durant le festival. En plus des mesures concrètes mises en place pendant l'événement, l'organisation s'investit et s'associe à des initiatives écoresponsables qui ont un impact positif dans la communauté. En parrainant, par exemple, la tourbière Red Mill depuis 2022, ou encore en devenant un partenaire financier de l'initiative *Sous les pavés* qui vise à réduire les îlots de chaleur.

## **b. Stratégie de réduction de l'énergie consommée, de remplacement d'outils et de fournisseurs, ou de compensation carbone : l'exemple de MUTEK**

Festival de musique électronique et de créativité numérique, MUTEK a choisi une stratégie de réduction de l'énergie consommée lors de ses événements. Étant donné que la meilleure énergie épargnée est celle que l'on ne consomme pas, l'organisme a mis en place des pratiques concrètes : limiter les impressions d'affiches, faire appel à des traiteurs locaux qui aident à la réinsertion locale et promeuvent le véganisme, confier la production des produits dérivés à des fabricants québécois ou canadiens en collaboration avec des artistes émergents, fournir des boissons locales et encourager des partenariats de services avec des compagnies montréalaises (hôtels, restaurants, etc.).

Prioriser des partenaires locaux permet de réduire considérablement l'empreinte carbone en réduisant le volume d'énergie requise et d'émissions de GES. À titre d'illustration, MUTEK souligne qu'en 2022, « 95 % des équipements de production [provenaient] de fournisseurs locaux, à moins de 25 km de distance du site de l'événement ».<sup>26</sup>

---

26. Issu du site internet de MUTEK : <https://montreal.mutek.org/fr/environmental-responsibility>

## Saviez-vous à quel point le choix d'un fournisseur a un impact sur le bilan carbone de votre événement et de votre organisme ?

Dans son rapport « Décarboner la Culture ! » publié en 2021, le groupe de recherche *The Shift Project* donne un exemple percutant de l'importance du choix des fournisseurs dans un processus de conscientisation environnementale.<sup>27</sup>

En prenant l'exemple du festival Hellfest en France en 2019, le rapport estime que les quelque 440 000 litres de bières conventionnelles vendues au cours du festival ont produit l'équivalent de 600 tonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> (éqCO<sup>2</sup>).

Et le rapport d'estimer que, si l'organisme culturel avait priorisé un fournisseur **local** ayant une production respectant des **critères biologiques**, ce chiffre serait passé de 600 tonnes à 450 tonnes, soit une réduction de 150 tonnes d'éqCO<sup>2</sup> (-25 %).

Pour diminuer sa consommation d'énergie, l'organisme MUTEK mobilise également la stratégie de la compensation carbone.

La compensation carbone vise à neutraliser ses émissions en équilibrant les émissions de GES avec la capacité d'absorption des puits naturels.<sup>28</sup> En d'autres termes, l'idée repose sur un fait scientifique avéré : les GES peuvent être émis et absorbés n'importe où dans le monde. En compensant le CO<sup>2</sup> produit par l'organisme, MUTEK investit afin d'absorber la même quantité à un autre moment et endroit donnés.

Pour cela, MUTEK fait appel à l'association Planetair qui gère des projets de reforestation au Québec avec l'objectif de compenser les émissions de GES émis pendant l'événement par des contributions octroyées à l'association. Ainsi, en 2022, ce sont plus de 118 tonnes de CO<sup>2</sup> qui seront compensées par les dons des participants et une contribution de même niveau de MUTEK.<sup>29</sup> Pour cela, 1 % des revenus issus de la billetterie a été reversé à Planetair pour que les arbres plantés aujourd'hui puissent capter l'équivalent des 118 tonnes de CO<sup>2</sup> rejetées lors de l'événement. Il convient de préciser ici que cette stratégie permettra de compenser dans deux à trois décennies les émissions qui n'ont pas encore pu être évitées, réduites ou remplacées.

Depuis très récemment, MUTEK a modifié sa stratégie pour lui donner une dimension novatrice : celle de la recherche. En effet, en s'alliant avec EarthPercent, l'organisme reverse une partie de ses revenus en vue d'accroître la recherche et l'expertise dans l'identification de solutions prometteuses pour faire de l'industrie musicale une actrice du changement.<sup>30</sup>

27. The Shift Project (2021). *Décarbonons la culture!*, Rapport final publié en novembre 2021, Paris, p 12.

28. Breteau, Pierre et Dagorn, Gary (2019), « Le principe de compensation carbone est-il efficace ? » dans *Le Monde* publié le 6 mars 2019.

29. <https://montreal.mutek.org/fr/environmental-responsibility>

30. <https://montreal.mutek.org/fr/nouvelles/mutek-et-earthpercent-sallient-en-faveur-de-laction-climatique-dans-lindustrie-musicale>

### **Le saviez-vous? La meilleure énergie est celle qu'on n'utilise pas!**

Pour plusieurs organismes artistiques, la stratégie de réduction de l'énergie peut également se concrétiser par des pratiques de mutualisation des espaces. L'idée est simple : plutôt que chaque organisme occupe chacun un bâtiment, surtout lorsque celui-ci est inoccupé 50 % du temps ; les deux organismes peuvent s'entendre pour partager leurs locaux et les dépenses affiliées, et ainsi réduire l'empreinte carbone due à leurs activités artistiques et aux matériaux et énergie associés à leur lieu.

De la même manière, la politique de compensation carbone ne saurait remplacer une prise de conscience par les organismes de leur consommation d'énergie.

## **c. Stratégie en vue de changer le cycle de vie : l'exemple de L'imprimerie centre d'artistes**

Le cycle de vie d'un produit représente l'ensemble des étapes qui compose son existence, de la conception au tri, en passant par l'usage, le transport et la fabrication, jusqu'à sa fin de vie utile.

La prise en considération du cycle de vie d'un produit dans une démarche de développement durable vise à agir sur chacune des phases afin d'en diminuer le poids carbone. L'objectif ultime est de passer d'un cycle linéaire à un cycle circulaire en favorisant l'écoconception, qui permet, dès le départ, de prévoir la réutilisation de matériaux ou la disposition responsable des résidus. Ainsi, la consommation de ressources premières est diminuée, tout comme l'empreinte carbone depuis leur extraction.

### **La prolongation du cycle de vie en culture : l'exemple des tournées.**

Comme illustré, la prolongation du cycle de vie d'une production artistique permet aussi d'atténuer l'empreinte carbone du secteur culturel dans son ensemble. À ce propos, le Conseil des arts de Montréal soutient, par l'entremise de son programme « Le CAM en tournée », la reprise d'œuvres existantes et préalablement diffusées afin d'encourager la prolongation du cycle de vie de ces dernières. L'optimisation des tournées soutenues par le CALQ et le Conseil des arts du Canada rejoint le même objectif.

Comme exemple de changement d'un cycle de vie, citons L'imprimerie centre d'artistes et espace de production voué aux pratiques de l'imprimé et du photographique situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'organisme propose un lieu de création pour artistes s'appuyant sur les concepts d'économie circulaire, d'entraide et de partage des

ressources.<sup>31</sup> Le centre pallie le manque d'ateliers d'artistes à Montréal en proposant une mise en commun des outils de production et des ressources à disposition des artistes; de la presse traditionnelle à l'imprimante numérique. Le réemploi et le partage permettent, entre autres, de diminuer la consommation d'appareils électroniques à durée de vie déterminée tout en valorisant la recherche et le transfert des savoir-faire. De plus, L'imprimerie privilégie des techniques et des produits non toxiques respectueux de la santé et de l'environnement

Dernièrement, L'imprimerie présentait de 2020 à 2023 *Le Chantier de recherche sur les pratiques artistiques écoresponsables*, avec trois grands objectifs : rendre ses pratiques plus écoresponsables en tant qu'organisme, permettre le développement de pratiques artistiques innovantes en art imprimé et photographique dans une approche d'écoconception et partager les savoirs à une large communauté. Dans un premier temps, L'imprimerie a procédé à l'évaluation de son empreinte écologique afin de trouver des solutions innovantes pour le secteur des arts, démarche qui se poursuivra par la mise en œuvre d'un plan d'action.<sup>32</sup> Le centre a proposé une série de rencontres et d'événements au travers de discussions, d'ateliers pratiques ou de démonstrations. Cet éventail d'activités publiques a permis de transmettre et de diffuser des savoirs et expertises au-delà des membres de l'organisme.

Le tout vise à sensibiliser la communauté à l'écoresponsabilité en art : l'origine des produits de fabrication, la durée de vie des outils et produits utilisés, le réemploi, les matières ou l'équité environnementale et sociale sont autant de sujets placés au cœur de ces rencontres. L'imprimerie souhaite ainsi rendre ces sujets inhérents au processus créatif de la conception d'une production artistique jusqu'à sa fin de vie.

#### **d. Stratégie de conception, création et production écoresponsable : les exemples d'Écoscéno et de la Remise**

Comme l'ont souligné de nombreuses études, la production de décors, de costumes et d'accessoires pour le cinéma, l'audio-visuel, la muséologie ou le spectacle vivant génère beaucoup de pollution du fait de l'usage souvent unique qui en est fait. L'écoconception dans la création et la production repose sur une volonté nouvelle de réemploi, visant à

---

31. Delgado, Jérôme (2019), « L'esprit rassembleur de Pierre Ayot se poursuit dans le modèle de L'Imprimerie », paru dans *Le Devoir*, le 6 décembre 2019.

32. L'imprimerie, centre d'artistes, *Le Chantier de recherches sur les pratiques artistiques écoresponsables*, [www.limprimerie.art](http://www.limprimerie.art), 19 octobre 2023.

réduire la « surproduction de décor par l’entreposage et l’offre de matériaux réutilisables pour de nouvelles productions ». <sup>33</sup> L’objectif principal est de diminuer le gaspillage provoqué notamment par la production scénographique unique et standardisée.

Créé en 2018, l’organisme Écoscéno a souhaité répondre à cet enjeu en intégrant le concept d’économie circulaire au processus de conception et production artistique et culturelle. L’organisme se définit comme un intermédiaire afin, d’une part, de repenser les méthodes de conception et de construction par l’écoconception et, d’autre part, d’optimiser les ressources par la réutilisation de matériaux et la centralisation logistique et communicationnelle.

Entre sa fondation – en 2019 – et 2022, Écoscéno évalue à 218 tonnes le volume de matériel remis en circulation, à 569 le nombre de personnes formées et à 390 le nombre d’organismes culturels formés en écoconception. <sup>34</sup> De la même manière, entre 2019 et 2020, ce sont plus de 37 237 kg de décors scénographiques qui ont pu être réutilisés, réduisant ainsi l’empreinte carbone de 62 000 kg de CO<sup>2</sup>. <sup>35</sup>

De plus, ce travail d’intermédiaire assumé par Écoscéno ne peut se faire sans la mise en place d’un processus de formation, d’accompagnement professionnel et de sensibilisation. Les programmes de formation et d’accompagnement offerts, tout comme le projet spécial développé avec l’École nationale de théâtre du Canada, en sont de belles illustrations : former simultanément les producteurs d’aujourd’hui et de demain à l’écoconception permet d’instaurer et d’enraciner ces pratiques dans les processus de production artistique.

L’instauration de l’économie circulaire et du réemploi dans le monde de la construction, de la création et de la production artistique est une tendance croissante dans le temps et porteuse de beaucoup d’espoir. En Angleterre, le *Theatre Green Book* a appliqué dans ce sens une norme et des critères d’évaluation. Ainsi, les organismes dont les décors, costumes et accessoires sont issus à 50 % au moins du réemploi et dont 65 % des éléments de décors de la production pourront être réutilisés se voient attribuer la norme « de base », une qualification pour un soutien du Conseil des arts.

Ce genre de norme permet aussi de répandre la pratique de l’écoconception et d’engendrer un « effet boule de neige ».

Enfin, un autre exemple mobilisable est celui de La Remise, un organisme de Québec qui offre des matières issues du réemploi, de la location d’outils de conception, de la mutualisation d’espaces et de ressources, ainsi que de l’accompagnement, afin de promouvoir la réutilisation et le partage de ressources et d’expertises.

---

33. Pulido C., Ravanans P. et Courchesne A. (2022), « Passer de la parole aux actes en écologie : La gestion des arts et de la culture dans une ère de développement durable », paru au printemps 2022 dans *International Journal of Arts Management*, vol. 24 #3, p 5.

34. Larose, Bruno (2022), « Ecoscéno donne une deuxième vie aux décors de théâtres et de musées », publié le 12 octobre 2022 sur *Radio-Canada*.

35. Pulido C., Ravanans P. et Courchesne A. (2022), « Passer de la parole aux actes en écologie : La gestion des arts et de la culture dans une ère de développement durable », paru au printemps 2022 dans *International Journal of Arts Management*, vol. 24 #3, p 5.

## e. Stratégie d'immobilisation écoefficiente : l'exemple de la TOHU

Tout organisme culturel sait comment son bâtiment contribue à son image de marque auprès de son public et de la société.

Toutefois, un bâtiment peut également jouer un rôle prépondérant dans les efforts relatifs à la transition écologique des organismes culturels. Les caractéristiques matérielles de l'édifice et son architecture peuvent accroître l'impact durable de l'organisme culturel.

Un des exemples les plus probants est la TOHU et sa salle de diffusion inaugurée en 2004.<sup>36</sup> En effet, l'édifice de la TOHU mobilise la **géothermie passive**, qui repose sur le fait d'introduire de l'air extérieur sous terre grâce à des conduits souterrains et de les faire pénétrer dans le bâtiment. La distance parcourue sous terre permet alors à l'air d'être réchauffé ou refroidi – selon le besoin – de plus ou moins 7 degrés Celsius, ce qui permet de diminuer les coûts de chauffage et climatisation.

La TOHU applique également le concept **d'économie circulaire** dans la manière de fournir l'énergie nécessaire à l'exploitation de son bâtiment. Grâce au partenariat qu'elle a tissé avec la centrale électrique Biomont situé à quelques mètres du lieu, la TOHU permet de produire du **biogaz** issu des résidus des déchets du Complexe environnemental de Saint-Michel. D'un côté, le biogaz est converti par Biomont en électricité et, de l'autre, l'eau chauffée est utilisée par la TOHU pour son système de chauffage hivernal. Le passage des tuyaux situés sous les voies piétonnes d'accès au bâtiment permet un déneigement naturel.

De surcroît, la manière dont la salle de spectacles a été conçue permet un **processus de ventilation naturelle et hybride**. En effet, sa construction en cheminée permet à l'air chaud émanant de l'activité humaine de s'élever jusqu'au sommet de la cheminée de la salle et d'être libéré à l'aide d'un système de ventilation très peu énergivore.

Lors de la construction, de nombreux matériaux provenaient **de la réutilisation et du recyclage** : des rampes des autos tamponneuses de la Ronde ou encore des poutres des usines Angus ont été intégrées à la structure du pavillon.

De plus, la TOHU œuvre pour la **préservation d'une biodiversité locale**, grâce notamment à la mise en place de trois zones végétales sur le toit, d'un jardin arborisé, de ruches ou encore d'un sentier mellifère – à la fois habitat pour les pollinisateurs et source de médiation pour les plus jeunes.

Enfin, un potager situé dans la cour intérieure permet la production de fruits et légumes locaux. Le Bistro de la TOHU récupère une partie de la production pour sa carte et le reste est utilisé par Mon Resto Saint-Michel pour être transformé par des personnes en démarche de réinsertion. Cette double action s'inscrit dans une vision plus large du développement durable, à la fois sur le plan alimentaire et social.

Autant de dispositifs qui permettent de promouvoir la végétalisation du centre-ville et de participer à la consolidation d'une biodiversité autour du bâtiment.

---

36. Issu du site internet de la TOHU : <https://tohu.ca/fr/mission/developpement-durable/la-tohu-batiment-vert>

## f. Stratégie environnementale, sociale et culturelle : l'exemple du Musée McCord Stewart

Comme nous l'avons défini précédemment, le développement durable est celui qui répond aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des prochaines générations à répondre aux leurs. Ce concept repose sur le respect de trois piliers : l'environnement, l'économie et le social. Proposer une perspective durable dans le développement d'un organisme passe donc tout autant par la réduction de son empreinte carbone que par des actions liées au développement social et économique.

Le Musée McCord Stewart s'inscrit dans cette logique en proposant des actions qui vont au-delà du seul pilier environnemental. La vision du Musée inclut de manière égale le pilier social de même qu'un pilier culturel. En effet, considérant l'élément de préservation du patrimoine comme une de ses principales raisons d'être, le Musée souhaite également que les activités rattachées à sa mission première s'inscrivent dans la durabilité.

Cette vision a vu le jour en 2022 à la suite d'un grand chantier de travail visant la refonte de sa politique de développement durable. Le Musée propose alors une vision actualisée et porteuse en réponse aux enjeux environnementaux grandissants, aux défis d'inclusion et de justice sociale, ainsi qu'à la nécessité d'un processus de décolonisation. Le Musée décide alors de devenir une référence en développement durable dans le milieu muséal et le plan d'action soutenant ses engagements inclut des initiatives concrètes.

La nouvelle politique repose sur neuf principes directeurs. La protection de l'environnement est évidemment au nombre de ceux-ci, mais on retrouve également l'inclusion et l'accessibilité, la décolonisation, ainsi que la justice sociale et l'équité.<sup>37</sup> Ces principes directeurs sont pris en compte ou ciblés directement dans le déploiement des orientations et des objectifs généraux de la politique de développement, regroupés autour de trois axes d'interventions que sont la *gouvernance responsable*, la *responsabilité sociale et culturelle*, ainsi que l'*écoresponsabilité*.

Si le Musée entend limiter l'empreinte environnementale de ses activités en utilisant différentes stratégies d'écoconception, en assurant une gestion responsable de ses matières résiduelles ou encore en limitant les émissions de gaz à effet de serre, il souhaite aussi appliquer la notion de développement durable à l'ensemble de ses pratiques. Ceci signifie donc d'assurer aussi une gouvernance responsable et de renforcer l'incarnation des valeurs d'inclusivité et de justice sociale en intégrant des pratiques de décolonisation dans toutes ses sphères d'activité, en facilitant l'accessibilité physique et virtuelle à ses activités et à ses collections, en présentant l'histoire de manière critique et inclusive par le biais de ses collections, et en favorisant le dialogue et les rencontres par le biais de programmes publics. Guidé par le principe de transparence, le Musée rend compte de ses démarches annuellement dans son rapport d'activités.

---

37. Pour consulter les 9 principes directeurs, consultez le plan de développement durable du Musée McCord Stewart, disponible sur son site internet : [https://www.musee-mccord-stewart.ca/app/uploads/2022/09/mccord-stewart\\_politique-developpement-durable.pdf](https://www.musee-mccord-stewart.ca/app/uploads/2022/09/mccord-stewart_politique-developpement-durable.pdf)

## g. Stratégie de sobriété énergétique : l'exemple du cirque avec *Acting for Climate* et Barcode

En vue de limiter l'utilisation de ressources et de repenser la consommation, la sobriété s'inscrit de plus en plus dans le débat public comme une voie possible. Ce concept requiert notamment de ne plus seulement réfléchir aux manières dont on produit, mais également aux quantités que l'on produit et que l'on consomme.

De prime abord, dans le milieu culturel, il peut apparaître contradictoire de prôner une diminution de toute activité qui ne répondrait pas à des besoins primaires et nécessaires, là où la culture se caractérise justement par son aspect éphémère et matériellement temporaire. De plus, comment affirmer qu'il y ait trop de culture dans un secteur où les artistes peinent déjà à gagner un revenu décent ?

Toutefois, certains organismes culturels portent, en leur sein, une dynamique de sobriété énergétique. Bien que cela soit encore très marginal dans le milieu des arts québécois, on pourrait citer l'exemple de la compagnie de cirque *Acting for Climate*.

En effet, la compagnie porte un discours de réduction des ressources requises pour ses productions. La mission poursuivie par l'organisme repose sur le fait de combiner les arts circassiens à l'environnementalisme.<sup>38</sup> En utilisant des espaces naturels comme scènes de création et de diffusion, les artistes invitent les publics à une réflexion sur la nature, où celle-ci devient un décor accueillant l'art vivant. En plus de réduire son empreinte carbone en évitant la production de décors éphémères dont le cycle de vie reste très réduit, *Acting for Climate* provoque une véritable réflexion philosophique sur les enjeux environnementaux et notre cohabitation avec la nature.

La création de trois succursales de la compagnie au Québec, aux États-Unis et en Europe permet le recrutement, le rayonnement et la diffusion d'artistes locaux tout en évitant l'utilisation d'avions pour de potentielles tournées. De la même manière, l'ensemble des costumes des artistes proviennent du marché de la seconde main.

Dernièrement, la compagnie *Acting for Climate* a collaboré avec la compagnie circassienne québécoise Barcode pour produire « Branché », qui propose une expérience « dans les forêts et les parcs, dont le but est de repenser la façon dont nous faisons de la tournée, créons des spectacles et interagissons avec la nature ». <sup>39</sup> En adéquation avec ses valeurs de sobriété, Barcode propose ici une coproduction artistique porteuse d'une vision novatrice de faire du cirque avec un minimum d'impact sur l'écologie.

Ces deux compagnies circassiennes ont donc en commun une vision engagée de la production artistique, dont l'implication avec l'écologie entraîne une réduction même des ressources consommées.

---

38. Document de présentation de la compagnie : [https://www.actingforclimate.com/\\_files/ugd/a31116\\_89cd545b-63924bebba925a86efe0c89c.pdf](https://www.actingforclimate.com/_files/ugd/a31116_89cd545b-63924bebba925a86efe0c89c.pdf)

39. <https://fr.barcodecircuscompany.com/>

## 5. Les principales étapes dans la rédaction d'un plan de développement durable

Le graphique suivant illustre les principales étapes d'un plan de développement durable :



On pourrait souligner l'importance, en amont, pour l'organisme, de se placer sur le spectre qui va du développement durable à la transition socio-écologique et à la sobriété. Ce positionnement lui permettra ensuite d'avoir une ligne directrice dont émanera son plan de développement durable.

## 6. En conclusion, ouvrir les réflexions

---

Si s'engager dans un plan de développement durable peut être une réponse à un incitatif exprimé par le CALQ ou de futurs bailleurs de fonds, le questionnement relatif à l'impact écologique de la culture et des arts dépasse une « simple » mise en place de ce plan. En effet, la conscientisation à ces enjeux répond à une vision plus large, découlant du mandat de l'organisme, de son rôle dans la société, de son processus de création/production/diffusion et de ses outils opérationnels.

Surtout, l'ampleur des enjeux auxquels la société fait face et la complexité des défis et transformations à venir interpellent nos modes de fonctionnement, us et coutumes et schème d'action bien ancrés. De nombreuses questions et tensions s'ensuivent auxquelles nous devons continuer de réfléchir collectivement afin de poursuivre un développement culturel responsable et résilient.

### a. Penser le développement durable comme un métaréférentiel

Au cours de sa thèse sur le sujet, la chercheuse Aude Porcedda a étudié la place du développement durable dans les stratégies des musées.<sup>40</sup> Dans ses travaux, cette dernière met en avant les conflits, enjeux et dissensions qui peuvent naître de la mise en place d'une politique de développement durable. Que ce soit d'un point de vue opérationnel, financier ou technique, changer des pratiques requiert des révolutions managériales en profondeur et suscite, parfois, l'avènement de tensions.

Néanmoins, la chercheuse souligne l'importance de placer cette dynamique durable dans un cadre paradigmatique plus large : le développement durable comme métaréférentiel. En d'autres termes, les conflits ou enjeux issus de la mise en place de ces politiques contribuent à l'établissement d'un nouveau discours et d'une négociation de nouveaux contrats et pratiques, en fonction du contexte dans lequel évolue l'organisme culturel et des ressources qu'il a à sa disposition.

Si le développement durable est inscrit dans la mission de l'organisme, son application concrète n'est plus perçue comme une injonction hiérarchique venue d'en haut, mais davantage comme une refonte par le bas des processus, aboutissant à un nouveau cadre de pensée et d'actions.

---

40. Porcedda, Aude (2009), *Les enjeux et défis du changement vers le développement durable : l'analyse stratégique des muséums nature de Montréal*, Thèse de Ph.D (muséologie), Université du Québec à Montréal.

À cette transformation majeure doit également s'inscrire une transformation culturelle, notamment traduite par une réévaluation de certains indicateurs de succès. Tel que le Refrain faisait référence, le nombre de visiteurs ou encore les revenus de billetterie ne peuvent plus être les seuls indicateurs de succès mobilisés par les bailleurs de fonds.

## **b. L'avènement d'une dissonance cognitive : encourager les tournées tout en prônant une sobriété énergétique inévitable**

De nos jours, nous assistons à une certaine mise en tension entre deux dynamiques divergentes : d'un côté, la promotion et le rayonnement de la culture sur l'ensemble du territoire québécois au nom de l'équité territoriale et du développement culturel, et de l'autre, un appel général à une sobriété énergétique des organismes culturels.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la sobriété énergétique et la décroissance enjoignent la culture à des mesures qui peuvent aller « à l'encontre de l'essence de l'art, qui souhaite imaginer le monde et voir cette vision s'incarner dans le réel ». <sup>41</sup> Les tournées représentent une illustration parfaite de cette tension.

L'agent Mickaël Spinnhirny le souligne dans un article récent : les mesures visant une réduction de l'empreinte carbone due au transport restent difficilement envisageables pour le domaine des tournées artistiques, surtout dans un territoire aussi vaste et peu peuplé que le Québec. <sup>42</sup> Le manque de moyens de substitution au transport et le faible nombre de fournisseurs écoresponsables sur les lieux de tournées rendent difficile l'avènement de tournées « vertes ».

Néanmoins, des pistes de réflexion restent à explorer. À ce titre, le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) initie une recherche afin de mieux quantifier le bilan carbone des tournées artistiques au Québec. <sup>43</sup> Un tel portrait permettra certainement de mieux orienter les actions et de définir des objectifs quantifiables et concrets.

La promotion de « canaux d'échange ouverts » entre producteurs et diffuseurs permettrait également d'optimiser les tournées en fonction des lieux d'étape en augmentant les représentations tout en minimisant les déplacements et l'énergie produite. <sup>44</sup>

De plus, des questions restent ouvertes quant à l'équilibre recherché entre l'impact carbone des tournées et les avantages positifs des arts dans le quotidien des gens. Étant donné que la culture représente une part minime des émissions de GES, comparativement aux autres secteurs économiques, comment résoudre la contraction entre les bienfaits de la culture et l'impact environnemental ?

---

41. Agence Mickaël Spinnhirny (2023), « Ecoresponsabilité : pour des arts vivants réalistement verts », publié sur le site Internet de l'agence le 2 octobre 2023.

42. *Idem.*

43. <https://evenementecoresponsable.com/projet-de-recherche-sur-limpact-carbone-des-tournees/>

44. *Idem.*

## c. De la transition écologique à la transition socioécologique : un changement systémique, mais jusqu'où ?

Comme nous avons pu le voir dans ce document, certains organismes ont une philosophie qui va au-delà d'une diminution de leur empreinte carbone par une responsabilité sociale dans leur production, leur diffusion et l'accueil des publics.

En effet, les concepts de transition socioécologique ou de métaréférentiel supposent un changement en profondeur des pratiques et des objectifs visés.

Toutefois, la question reste à savoir jusqu'où amener cette dynamique au sein des organisations culturelles. En outre, il serait légitime de se demander dans quelle mesure ces pratiques de transition socioécologique doivent être imbriquées avec les stratégies de recherche de financement : est-ce que les organismes culturels peuvent refuser des commanditaires qui ne respectent pas la transition socioécologique ? Ont-elles les moyens et la possibilité de le faire ? Des bailleurs de fonds peuvent-ils l'imposer ?

À ce propos, plusieurs organismes culturels d'Angleterre ont décidé dernièrement de mettre fin à des partenariats avec des entreprises dont les valeurs et les missions entraient en contradiction avec leurs aspirations socioécologiques. Ainsi, le Royal Opera House de Londres a décidé d'interrompre un partenariat vieux de trente-trois ans avec la pétrolière BP, invoquant des dissonances en termes de valeurs sociales et environnementales portées par les deux entités.<sup>45</sup>

**Mais dans un contexte financier incertain, quelle est la réelle marge de manœuvre des organismes culturels ?**

Sur un autre registre que celui des partenariats, cette transition socioécologique obligerait les organismes culturels à prendre des décisions quant aux choix de leurs lieux de tournées au regard des valeurs sociales et environnementales défendues par ces derniers. Ainsi, le choix des territoires accueillant les tournées pourrait être le résultat d'une réflexion interne sur l'adéquation entre les valeurs défendues par les organisations culturelles et les différentes réalités locales.

---

45. Addley, Esther (2023), « BP sponsorship of Royal Opera House ends after 33 years », publié dans *The Guardian* le 25 janvier 2023, Londres.

## d. Quelle place donner à l'innovation ?

Dans une perspective plus philosophique, on pourrait être amené à questionner l'importance accordée à l'innovation ou à la nouveauté dans les arts et la culture et à réfléchir à la place de la création dans le parcours d'un artiste et dans les critères d'évaluation des bailleurs de fonds.

Par exemple, pourquoi la nouveauté possède-t-elle une place prépondérante dans la diffusion artistique telle que nous la valorisons, par rapport aux reprises ou réinterprétations ? En donnant un cycle de vie plus long à la diffusion des créations, l'empreinte carbone est nécessairement réduite et la sobriété énergétique accrue. Cela permet également d'avoir des cycles de création plus longs pour les nouvelles œuvres, car ces dernières seront diffusées plus longtemps. Cependant, cela entraîne d'autres enjeux notamment pour la relève ou la vitalité de notre culture.

De plus, la place accordée au numérique dans cette innovation soulève des questionnements, alors que celui-ci représenterait environ 3,6 % des GES en France.<sup>46 47</sup> La place et l'importance que lui accorde le monde culturel pourraient être questionnées au regard des principes de sobriété et de transition abordés plus haut.

D'autre part, l'impératif de découvrabilité et de promotion des contenus culturels québécois dans un contexte de mondialisation de produits culturels et plateformes de diffusions entraîne des enjeux majeurs en termes de transition écologique, dont les organismes culturels doivent être conscients dans le cadre de leurs activités quotidiennes (création d'infolettres, envoi de courriels, numérisation des activités culturelles en vue d'une décarbonisation, etc.).

On retrouve cette situation dans la créativité numérique, où la surproduction de contenus numériques ou son omniprésence dans les programmes d'innovation répond à une volonté d'explorer de nouveaux univers artistiques et culturels. Toutefois, cette tendance ne doit pas amener à une oblitération de la pollution numérique, dont les téléchargements, le trafic sur les réseaux ou des interfaces connectées en augmentent l'empreinte carbone. En 2021, le trafic sur les réseaux augmentait de 26 % par an en moyenne, là où les demandes en termes de stockage de données dans les centres de données augmentaient de 40 % par an.<sup>48</sup>

Ce fascicule a fait le point sur différentes stratégies de développement durable, ainsi que sur des questions et tensions soulevées par ces enjeux. Le séminaire du 24 novembre 2023 permettra de pousser la réflexion encore plus loin en présence des principaux acteurs et penseurs dans le domaine.

---

46. The Shift Project (2021). *Décarbonons la culture!*, Rapport final publié en novembre 2021, Paris, France, p13

47. Aucune étude du genre n'ayant été produite pour le Québec.

48. *Idem* p 188.

## 7. Annexes

### Quelques ressources et expertises pour les organisations culturelles sur le développement durable

---

#### Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER)

**Un large éventail de formations.** Le CQEER propose également un choix considérable de formations à destination des organismes culturels. Qu'il s'agisse d'organiser un événement écoresponsable, d'approfondir sa démarche écoresponsable au travail ou encore savoir communiquer sur ces démarches afin de sensibiliser les publics, les organismes peuvent acquérir au cours de ces formations des outils pertinents afin de mieux appréhender ces enjeux d'empreinte carbone.

**La compilation d'un répertoire de fournisseurs.** Les études d'impact le montrent : le bilan carbone d'un événement culturel dépend grandement de ces fournisseurs qui se mobilisent pour sa tenue. À ce titre, le CQEER a mis à disposition libre pour toutes les organisations culturelles un répertoire de plus de 500 fournisseurs ayant mis en place une démarche écoresponsable et durable. L'organisme environnemental a même créé une liste spécifiquement pour les traiteurs, dont les enjeux de gestion de déchets résiduels et de gaspillage restent très d'actualité. L'idée derrière repose sur le fait de diffuser à l'externe cette exigence durable et écoresponsable afin que cette attention dépasse le seul organisme culturel organisateur. Ainsi, cela pousse les autres partenaires à agir et à adopter des politiques pour rejoindre cette dynamique. Sans intervention d'aucune loi ou d'aucune norme gouvernementale, la seule volonté des organismes culturels permet alors de modifier les pratiques et d'instaurer des nouveaux processus.

**La norme BNQ 9700-253.** Cette norme mise en place par le Bureau de normalisation du Québec à la demande du CQEER permet de noter un événement culturel selon sa gestion responsable. Concrètement, l'événement reçoit une note sur 56 points selon sa performance dans cinq catégories différentes, dont la sélection des fournisseurs, la gestion des déchets résiduels, l'énergie, la sélection de l'alimentation, ou encore les moyens de transports des participants.

**Un service de mentorat.** Dans son optique de répondre adéquatement aux réalités des organismes demandeurs, le CQEER offre un service de mentorat à destination des organismes. Ces derniers peuvent donc recevoir une expertise sur mesure lors d'une rencontre avec des professionnel(le)s du secteur. Les organisations faisant appel à ce service sont libres d'approfondir sur des sujets tels que les tournées ou l'écoresponsabilité des tournages.

## Parcours – Transition écologique

Ce programme clés en main propose aux organisations de se positionner et de développer une politique de développement durable avec pour objectif de tirer un avantage concurrentiel en plus d'obtenir des outils et ressources concrets. Ce programme met à disposition des ressources telles que la réalisation d'un diagnostic stratégique, la rédaction d'une charte de développement durable, ou encore la création de comité.

L'Atelier B, Robocut, Piknic Electronik ou encore le TNM ont fait appel à ce programme par le passé.

→ <https://parcourstransitionecologique.com/>

## Artopole

L'incubateur Artopole propose un service d'accompagnement pour les organismes culturels désireux de monter une politique ou un plan d'action en développement durable.

→ <https://www.artopole.ca/>

## Écoscéno

Écoscéno propose un service de formations en écoconception par thématiques, selon les secteurs des arts et de la culture (art circassien, muséologie, etc.). Par ailleurs, son offre de formation à destination des équipes de production artistique ou culturelle est en processus de bonification. De nouvelles formations ciblées touchant différents métiers de la création et production seront bientôt proposées : restez connectés!

→ <https://ecosceno.org/service-formations/>

## **PME MTL**

L'organisme PME MTL, réseau de soutien aux entreprises montréalaises, propose une page de son site Internet à destination des organismes de plus petite taille, soucieux d'inscrire leurs actions dans un plan de développement durable. Par la mise à disposition de ressources financières ou documentaires, l'organisme propose également un répertoire d'experts à disposition des organismes demandeurs sur l'île de Montréal.

→ <https://pmemtl.com/developpement-durable>

## **Lorraine Simard et le Comité 21**

Experte renommée dans le domaine, Lorraine Simard accompagne bon nombre d'organismes culturels dans le changement stratégique de leurs mécanismes de gouvernance et de reddition de compte afin d'y implanter des dynamiques de développement durable et d'économie circulaire.

Son champ d'action dépasse même le territoire québécois puisqu'elle œuvre souvent à l'international dans le cadre d'ateliers et de conférences.

→ <https://www.comite21quebec.org/>

## **Agence de conseil Ellio**

Agence de conseil au service des entreprises, Ellio propose un large éventail de services pour ces clients : bilan carbone, stratégie ESG, mise en œuvre d'un plan d'action, etc.

L'agence a fait ses preuves en termes d'accompagnement en épaulant notamment la ville de Gatineau, Parcours développement durable Montréal, le Parc Jean-Drapeau, ou encore le distributeur alimentaire Courchesne Larose.

→ <https://www.ellio.ca/>

## The Shift Project

The Shift Project a produit un rapport en 2021 qui, en plus d'établir un état des lieux pertinent sur la situation, propose des actions concrètes selon les secteurs du milieu des arts et de la culture (musées, édition, spectacle vivant). Pour cela, le think tank propose une typologie d'actions qu'un organisme peut entreprendre : des transformations « transparentes », « positives », « offensives » ou « défensives ». Une analyse riche alimentée par des études de cas divers et variées que ce soient les secteurs évoqués ou les zones géographiques étudiées.

—> <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-EN-COURS.pdf>

## Ville de Montréal

À la suite d'une consultation citoyenne, la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation de la Ville a produit un rapport sur l'économie circulaire.

En plus d'effectuer un panorama des stratégies porteuses ou des opinions dans le domaine de l'économie circulaire, la commission propose des recommandations répondant aux constats mis en avant. Cette feuille de route se veut porteuse d'un cap et d'orientations pour développer et encourager l'économie circulaire montréalaise. Ce document peut permettre aux organismes culturels de se placer dans cette tendance plus globale en pouvant y appréhender les mécanismes.

—> [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT\\_ECONOMIECIRCULAIRE\\_20230918.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_ECONOMIECIRCULAIRE_20230918.PDF)

## Le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE)

En collaboration avec la Société des musées du Québec, le RQFE a publié à l'hiver 2023 un diagnostic sur l'engagement environnemental dans les institutions muséales. Et le constat reste nuancé : alors que 75 % des répondants disent avoir mis en place une politique, un plan d'action ou des lignes directrices en termes de développement durable, seulement 11 % disent avoir évalué leurs émissions de GES, et 25 % disent avoir évalué des stratégies de réduction de matières résiduelles.

Le rapport permet d'apporter des pistes de réponses aux enjeux d'approvisionnement responsable, de réduction d'impact et de réutilisation de ressources en économie circulaire, dont les institutions muséales ont démontré un intérêt.

→ [https://www.smq.qc.ca/content/download/48770/551818/version/1/file/Diagnostic\\_EngagementEnvironnemental\\_VD.pdf](https://www.smq.qc.ca/content/download/48770/551818/version/1/file/Diagnostic_EngagementEnvironnemental_VD.pdf)

## Culture Montréal

Culture Montréal propose, à travers son programme *Alliages – Service d'orientation*, un accompagnement sur mesure pour les OBNL montréalais. Ce service, gratuit et accessible pour tout OBNL de plus d'un an d'existence, permet d'effectuer un audit d'une situation afin de dresser un diagnostic et de proposer une liste de ressources et services pertinents pour l'OBNL.

→ <https://culturemontreal.ca/service-organisations-culturelles/>

## 8. Bibliographie

Addley, Esther (2023), « BP sponsorship of Royal Opera House ends after 33 years », publié dans *The Guardian* le 25 janvier 2023, Londres.

Agence Mickael Spinnhirny (2023), « Ecoresponsabilité : pour des arts vivants réalistement verts », publié sur le site Internet de l'agence le 2 octobre 2023.

<https://www.spinnhirny.com/post/ecoresponsabilite-tournee>

Breteau, Pierre et Dagorn, Gary (2019), « Le principe de compensation carbone est-il efficace? » dans *Le Monde* publié le 6 mars 2019.

[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/06/le-principe-de-compensation-carbone-est-il-efficace\\_5432105\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/06/le-principe-de-compensation-carbone-est-il-efficace_5432105_4355770.html)

Delgado, Jérôme (2019), « L'esprit rassembleur de Pierre Ayot se poursuit dans le modèle de L'imprimerie », paru dans *Le Devoir*, le 6 décembre 2019.

<https://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/568568/l-esprit-rassembleur-de-pierre-ayot-se-poursuit-dans-le-modele-de-l-imprimerie-dans-homa>

Hill, Kelly (2022), *Environmental practices of arts, heritage and entertainment organizations and businesses*, paru le 20 septembre 2022, Hill Strategies.

<https://statsinsights.hillstrategies.com/p/environmental-practices-of-arts-heritage>

Larose, Bruno (2022), « Ecoscène donne une deuxième vie aux décors de théâtres et de musées », publié le 12 octobre 2022 sur *Radio-Canada*.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1923172/ecoscene-decors-recuperations-theatres-musees>

Méthot, Kim (2021), « L'écoresponsabilité, une notion facile à intégrer », *Jour de la Terre*, publié le 11 mai 2021.

<https://jourdelaterre.org/qc/blog/2021/05/11/lecoresponsabilite-une-notion-facile-a-integrer/>

Porcedda, Aude (2009), *Les enjeux et défis du changement vers le développement durable : l'analyse stratégique des muséums nature de Montréal*, Thèse de Ph.D (muséologie), Université du Québec à Montréal.

Pulido C., Ravanans P. et Courchesne A. (2022), « Passer de la parole aux actes en écologie : La gestion des arts et de la culture dans une ère de développement durable », paru au printemps 2022 dans *International Journal of Arts Management*, vol. 24 #3 10 p.

Shields, Alexandre (2022). « Le Canada demeure un cancre climatique des pays développés » dans *Le Devoir* du 16 novembre 2022.

<https://www.ledevoir.com/environnement/771009/le-canada-demeure-un-cancro-climatique-des-pays-developpes>

Coutier, Maxime, « Le rapport Meadows, un avertissement ignoré sur les limites de la croissance », émission *Aujourd'hui l'Histoire* diffusée sur les ondes de Radio-Canada le 23 janvier 2020.

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/aujourd-hui-l-histoire/segments/entrevue/152067/club-rome-rapport-meadows-avertissement-ignore-laure-waridel>

Rapport du GIEC disponible ici :

<https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-3/>

Rapport produit par *United in Science* publié en collaboration avec l'Organisation Météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat et dix-huit autres organisations.

Rapport The Shift Project (2021). *Décarbonons la culture!*, Rapport final publié en novembre 2021, Paris, France.

<https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211130-TSP-PTEF-Rapport-final-Culture-EN-COURS.pdf>

Rapport Brundtland, G.H. 1987. *Our common future. Report of the World Commission on Environment and Development*. Oxford : Oxford University Press.

Site Internet du Musée McCord Stewart :

<https://www.musee-mccord-stewart.ca>

Site Internet de la TOHU :

<https://tohu.ca/fr/mission/developpement-durable/la-tohu-batiment-vert>

Site Internet du festival Mutek consacrée à leur responsabilité environnementale :

<https://montreal.mutek.org/fr/environmental-responsibility>

Site Internet du FestiVoix :

<https://festivoix.com/fr/wp-content/uploads/2023/03/FEST2023-Document-de-presentation-vf-web.pdf>

Site du ministère de l'Environnement :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/inter.htm>

Site Internet de L'imprimerie :

[www.limprimerie.art](http://www.limprimerie.art)

Site Internet de la compagnie *Acting for Climate* avec un document de présentation :

[https://www.actingforclimate.com/\\_files/ugd/a31116\\_89cd545b63924bebbba925a86efe0c89c.pdf](https://www.actingforclimate.com/_files/ugd/a31116_89cd545b63924bebbba925a86efe0c89c.pdf)

Site Internet de la compagnie Barcode :

<https://fr.barcodecircuscompany.com/>

Site des Nations Unies :

<https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

Site des Nations Unies (2023), « L'effondrement climatique a commencé, alerte le chef de l'ONU » paru le 6 septembre 2023.

<https://news.un.org/fr/story/2023/09/1138262>

Site du ministère de la Culture et des Communications :

→ Page consacrée au développement durable :

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3D5891.html>

→ Page consacrée à l'Agenda 21 :

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index-i%3d3355-5.html>



